

# LÀ AUSSI, LES DROITS HUMAINS EXISTENT

## Lettre à Morgan Tsvangirai

Monsieur le Premier ministre,

Plus de quatre années se sont écoulées depuis l'opération *Murambatsvina*. Pourtant, les victimes de cette vague d'expulsions forcées ne se sont toujours pas vu proposer de solution de relogement ni d'indemnisation, et un grand nombre d'entre elles continuent de vivre dans des conditions déplorables.

Par ailleurs, beaucoup risquent encore d'être à nouveau expulsées de force.

Je vous demande instamment, en votre qualité de Premier ministre, de veiller à ce que cessent les expulsions massives au Zimbabwe et que les victimes de l'opération *Murambatsvina* bénéficient d'une solution de relogement convenable et d'une indemnisation satisfaisante. Le gouvernement zimbabwéen doit porter toute son attention sur les personnes les plus vulnérables et élaborer des propositions visant à garantir la sécurité légale de l'occupation ainsi que l'accès à l'eau potable et à des installations sanitaires de qualité.

Je vous engage également à adopter des directives relatives aux expulsions qui soient conformes au droit international en matière de droits humains et qui reposent sur les Principes de base et directives des Nations unies sur les expulsions forcées et les déplacements liés au développement.

LE LOGEMENT,  
C'EST UN DROIT HUMAIN  
AMNESTY  
INTERNATIONAL

